

# Notre Projet Éducatif



TOP LOISIRS ET ÉVASION

---

## - Avant-propos -

Depuis sa création en 2016, l'association Top Loisirs et Évasion inscrit son action au travers des grands enjeux de la société.

Constituée de bénévoles mûrs d'une expérience de plus de 15 ans dans l'animation, elle œuvre autour des axes suivants :

- ~ aider l'enfant et le jeune à se construire et s'épanouir, à la fois dans la réflexion et l'action.
- ~ construire le citoyen de demain.

## LES FONDEMENTS DU PROJET

Top Loisirs et Évasion, association d'Éducation Populaire, a pour vocation principale d'organiser pour les enfants et les adolescents des séjours en France et à l'étranger, afin de permettre au plus grand nombre de profiter du temps des vacances pour vivre de nouvelles expériences et découvrir de nouveaux horizons.

### UN ACTE EDUCATIF

Elle est accessible à tous, à titre individuel ou collectif et s'inscrit dans le cadre légal, la laïcité, la reconnaissance des droits de l'enfant et du droit à la différence : cela implique qu'elle respecte chaque individu dans ses idées et dans ses différences (religieuses, sociales, culturelles) et considère ainsi que l'on puisse penser et agir différemment, tout en respectant l'intégrité des personnes.

### LES ORIENTATIONS

Notre souhait est d'avoir une approche intelligente et inclusive du séjour, à savoir éviter les séjours où le jeune est complètement passif et n'a pas de contact avec les populations locales. Nous proposons ainsi des vacances où ils découvrent des valeurs de vraie citoyenneté, de vraie démocratie, de fraternité, de responsabilité et de respect dans un cadre sain et épanouissant.

Des séjours où le jeune va à la rencontre de sa propre humanité, de sa propre expérience, des autres sans marquer de différences ou d'indifférence.

Nous adoptons cette approche aussi bien sur les séjours nationaux qu'internationaux car l'enjeu est de sensibiliser l'enfant très tôt sur le fait qu'ici ou ailleurs ces valeurs transcendent la distance et doivent s'appliquer partout.

### À LA DECOUVERTE DES AUTRES

Aller à la rencontre de l'autre, comprendre et intégrer nos "différences", telles devront être les attitudes à favoriser chez le jeune, tout en prenant en compte les diverses attentes liées aux tranches d'âges.

Là où l'accent sera mis sur la favorisation de la compréhension de l'autre, de ses différences, dans un souci permanent de respect et de tolérance pour les plus grands, nous appuierons nos efforts sur la socialisation et le partage pour les plus jeunes.

L'enjeu commun à tous restant d'apprendre à se connaître, s'enrichir et partager l'expérience vécue.

Toutes les situations qui rythment le séjour devront être adaptées à leur âge, à leurs capacités, et devront constamment prendre en compte les besoins et attentes des acteurs, qu'ils sont aussi bien ce qui concerne les éléments liés à la sécurité, à la vie quotidienne, les activités physiques et sportives proposées, que l'organisation des visites et sorties.

***“L'expérience de chacun est le trésor de tous.”***  
***Gérard de Nerval***

## LES ORIENTATIONS DU PROJET

La priorité est que pour chaque enfant et jeune le temps partagé avec l'association soit un temps de vacances. L'idée n'étant pas d'exclure tout apport pédagogique. Bien au contraire, il s'agit là d'un temps complémentaire du temps scolaire, qui peut favoriser des formes d'apprentissage et de découvertes différentes et variées, plus favorable pour certains enfants et jeunes que le contexte offert par le cadre scolaire.

L'idéal est qu'il oublie ce cadre scolaire pour vivre pleinement autre chose.

Une attention particulière sera portée aux enfants atteints de différents troubles ou handicaps, afin de permettre une action d'intégration avec les autres enfants.

Placé en situation d'apprentissage et de découverte, l'enfant et le jeune, confiée à l'association, sera amené vers une variété d'activités (sportives, manuelles, techniques, scientifiques, ludique...) non comme un but à atteindre en soi mais comme un moyen.

A travers le déroulement dans les accueils collectifs de mineurs, l'équipe d'encadrement favorisera toute action et prise de conscience liées aux valeurs affichées par l'association Top Loisirs et Évasion et en particulier au quotidien :

- ~ en identifiant avec l'enfant, le jeune les attitudes responsables comme la courtoisie qui est la base de toute relation humaine.
- ~ en mettant en place des processus de communication et de décisions permettant l'expression démocratique au sein du groupe et réduisant les phénomènes de repli sur soi.
- ~ en favorisant un esprit de coopération plus que de compétition, la cohésion et la dynamique du groupe seront recherchées par des objectifs communs à atteindre, l'idée étant de dépasser les confrontations liées aux écarts d'âges, à la mixité, aux différences multiples et variées car elles peuvent représenter des sources de division.
- ~ en privilégiant l'émergence d'un espace de socialisation
- ~ en sollicitant auprès d'eux des actes participatifs et des prises de décisions les responsabilisant.

## **LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

Le séjour est l'aboutissement d'un projet pédagogique élaboré par le directeur et son équipe permettant d'assurer la sécurité physique, morale, matérielle et affective des jeunes qui leur sont confiés. Quelques soient l'âge des participants, le centre, le thème du séjour, chaque équipe pédagogique retiendra que les relations humaines, la bienveillance, le respect du rythme de chacun, la part faite à l'autonomie, à la créativité et au jeu, l'emportent sur la consommation d'activités.

### **LES RELATIONS ENTRE L'ASSOCIATION ET L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

L'association recrute les directeurs des séjours, avec lesquels elle va mettre en place une relation d'aide à la rédaction d'un projet pédagogique pour qu'il fasse écho au projet éducatif, et aux spécificités du séjour.

Au minimum, un membre du conseil d'administration ou de l'équipe de direction de Top Loisirs et Évasion suit la préparation de l'équipe d'animation, en amont du séjour.

Il assiste à la première rencontre de l'équipe et présente notamment le présent projet éducatif et l'association.

Un dossier de suivi est remis et commenté aux directeurs avant le départ, avec des fiches de procédure pour des gestions de cas particuliers pendant le séjour (accident, maladie...).

Une organisation de travail est mise en place pendant chaque séjour entre l'organisateur et les directeurs pour assurer le lien et l'application du projet pédagogique.

Le conseil d'administration et la direction de Top Loisirs et Évasion sont présents et disponibles sur la durée des séjours.

Pour finir, et dans un souci constant d'améliorer chaque séjour, un bilan final est demandé aux directeurs.

### **LE CADRE DE VIE**

L'enfant ou l'adolescent accueilli, quel que soit son âge, est forcément un adulte en devenir. Lorsqu'il évolue loin de sa famille, de son environnement, il a l'opportunité de grandir et de progresser seul. Mais « être en vacances » ne signifie pas que l'on oublie les bases éducatives transmises par l'environnement éducatif habituel du participant.

Nous devons par conséquent proposer un cadre, donner des repères, afin qu'un séjour organisé par notre association ne soit en aucun cas un lieu déstabilisateur pour la personne mais au contraire un lieu qui lui garantisse la sécurité physique, morale et affective. Notre action éducative doit permettre à chacun d'acquérir des connaissances et des valeurs, des comportements et des compétences pratiques qui lui seront nécessaires pour mener de façon active et responsable, dans le respect des autres et de lui-même, son(ses) projet(s) d'avenir. Ainsi ce séjour doit être perçu comme un réel prolongement du cadre éducatif scolaire et familial car il s'enquerra et s'interrogera des mêmes problématiques et aspire aux mêmes finalités éducatives.

## **LA VIE QUOTIDIENNE**

La vie quotidienne est l'occasion de proposer aux enfants et aux adolescents, certaines règles d'hygiène et de vie collective. Son organisation matérielle est structurée et garantit au séjour des conditions sanitaires et de confort satisfaisants.

L'organisation de la vie quotidienne doit être pensée, dans la mesure du possible, dans le respect du rythme de vie et besoins des participants.

Elle doit tenir compte des différentes habitudes des participants, en ce qui concerne leur rythme de vie, leur alimentation, leurs rituels de coucher.

Une attention particulière sera portée sur les plus petits afin qu'ils aient le plus rapidement des repères dans l'espace, dans le temps et qu'ils soient accompagnés dans le déroulement de leurs vacances. L'organisation de la vie quotidienne doit favoriser la prise de décision du participant.

Une des priorités de l'équipe d'animation sera de mettre en place un cadre permettant de concilier au mieux les temps d'activité et les temps de vie quotidienne.

Dans ces moments, le directeur et son équipe doivent constamment veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

## **LA PLACE A L'AUTONOMIE**

Les vacances sont un moment privilégié pour expérimenter des situations de liberté.

Chaque participant pourra ainsi développer son autonomie, c'est à dire sa capacité à prendre des décisions qui le concernent et à les assumer.

L'équipe d'animation devra créer un environnement propice à la prise d'initiatives telles que : demander, choisir, décider, proposer et organiser une activité.

L'équipe d'animation aura le souci d'adapter les situations aux différents degrés d'autonomie des enfants, en prenant en compte les différences d'âges, de capacités.

Une progression pourra être pensée au cours du séjour.

Toutefois l'équipe d'animation privilégiera la dimension ludique, de plaisir, de vacances.

## **L'ACTIVITE ET L'ENFANT**

Chaque participant a le droit de choisir ses activités, de les proposer, de les organiser, de les modifier, d'y participer. Ce droit élémentaire de participation doit cependant être associé à un droit de non-participation où l'enfant peut de manière volontaire et ponctuelle ne pas prendre part à une activité commune.

Le déroulement du séjour est fondé sur le respect du rythme de vie compatible avec l'âge et les capacités physiques du jeune avec une répartition harmonieuse des périodes d'activités et des temps calmes.

L'équipe doit avoir le souci de proposer des activités variées (activités manuelles, activités sportives, activités à intention éducative, activités spontanées...).

L'équipe d'animation a la liberté d'aménager certains lieux du centre comme elle le souhaite et toujours à l'image des enfants présents dans le séjour. L'aménagement des lieux est un bon moyen d'expérimentation.

L'activité est conçue dans le but de créer une dynamique de groupe et de développer chez le jeune et l'enfant l'esprit de solidarité. Elle peut permettre au jeune et à l'enfant de découvrir des activités qu'il ne pourrait pas pratiquer autrement.

L'attitude consumériste à outrance doit être absolument écartée, pour donner une priorité à la vie collective, le credo des activités devant constamment rester « pour nous, par nous ».

## **L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

La conduite des adultes est dictée par leur responsabilité pédagogique et leur volonté d'agir avec bienveillance auprès des enfants. Leur fonction justifie une autorité suffisante pour assurer le bon fonctionnement du séjour et la sécurité morale et physique des participants. L'équipe d'animation est source de formation pour ses participants ; elle a le souci de favoriser l'expression de ses membres, la prise de décision, l'enrichissement personnel et la prise en charge, par chacun, du projet pédagogique.

Toute l'équipe d'encadrement définit avant chaque séjour un projet pédagogique en accord avec le projet éducatif. Directeurs et animateurs doivent avoir connaissance avant le début du séjour du projet éducatif de l'association Top Loisirs et Évasion.

Le fonctionnement du centre doit permettre l'accomplissement des tâches quotidiennes tout en laissant une marge de liberté suffisante à l'adulte pour répondre aux demandes des enfants. L'adulte est garant de la politesse, du respect de chacun et de la santé des enfants (hygiène, rythme de vie, bobos...).

## **LE SUIVI SANITAIRE**

Pendant le séjour un membre de l'équipe, titulaire de l'attestation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), assure le suivi sanitaire. Il tient à jour un registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicaux dont il assure le suivi.

Durant le séjour, il identifie les participants pour lesquels une consultation chez le médecin est nécessaire. Dans ce cas, une partie du budget qui est spécifiquement dédiée aux urgences sanitaires afin de faire face à tous types de situations nous permet d'avancer les frais de consultation.

## **LES RELATIONS AUX FAMILLES**

L'équipe d'animation veille à ce que la famille soit régulièrement informée du déroulement du séjour (lettre de l'enfant, blog, téléphone, bip-séjour...).

Avant le séjour, l'équipe d'animation a le devoir de donner des informations sur le projet aux familles (lettre aux familles ou aux enfants).

L'association Top Loisirs et Évasion reste disponible à tout moment du séjour afin de répondre aux questions, attentes des parents.

## BILAN/ÉVALUATION

Ce projet constitue :

- ~ un moyen d'organiser la mise en œuvre des objectifs,
- ~ une base d'accord sur laquelle s'engage l'équipe de direction,
- ~ une référence permettant d'améliorer la qualité de notre mission,
- ~ une mesure du degré de pertinence du projet.

### - Conclusion -

L'adhésion à ce projet est une condition indispensable à toute action au sein de l'association. Elle demandera à ses différents acteurs de favoriser des relations dans lesquelles chacun (enfants, jeunes et adultes) se construit et s'épanouit dans un climat éducatif de détente. Soucieuse de réserver le meilleur accueil dans ses actions, l'association Top Loisirs et Évasion et ses différents acteurs s'engagent dans une démarche de qualité, s'en donnent les moyens et la soutiennent dans le temps.

Ce projet éducatif permet à la direction et à son équipe d'avoir toujours à l'esprit qu'elle agit au nom d'une mission éducative dont elle est le garant.